

Aborder les discriminations liées au genre dans les institutions sociales

Une feuille de route pour l'Afrique de l'Ouest

Juillet 2021

Les 27 et 29 avril dernier, un éventail varié de parties prenantes s'est réuni dans le cadre d'une série de dialogues politiques organisés en Afrique de l'Ouest¹. Les échanges ont permis d'identifier les politiques publiques prioritaires susceptibles de lutter contre les discriminations liées au genre dans les institutions sociales et d'améliorer les capacités d'autonomisation des femmes en matière de santé et dans les sphères économique et politique. Cette feuille de route est le résultat de ces dialogues. S'appuyant sur l'identification des politiques publiques prioritaires, elle alimentera les discussions lors du Dialogue politique de haut-niveau sur l'égalité femmes-hommes en Afrique de l'Ouest prévu le 12 juillet prochain. Cette nouvelle rencontre a pour but de parvenir à un consensus autour de cette feuille de route commune, et de préciser les prochaines étapes pour les différentes parties prenantes afin de mieux promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes.

La feuille de route servira de plan d'action pour l'Afrique de l'Ouest, avec pour objectif de contribuer de manière significative à la réalisation de l'Objectif de développement durable 5. Elle est conforme aux engagements pris par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, au travers notamment de l'Acte additionnel sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace CEDEAO, qui vise à promouvoir les mêmes droits et opportunités entre les sexes à travers la mise en œuvre de programmes prioritaires dans les pays membres de la CEDEAO². La feuille de route alimentera également le Rapport régional pour l'Afrique de l'Indice Institutions sociales et égalité femmes-hommes (*Social Institutions and Gender Index*, ou SIGI de par son acronyme en anglais) du Centre de Développement de l'OCDE qui sera publié en décembre 2021, ainsi que le rapport régional de l'Indice de l'égalité des genres en Afrique 2022, qui sera publié par la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique.

Les tableaux ci-dessous indiquent quels acteurs – gouvernements, organisations de base ou tous les acteurs – seraient les mieux placés pour mettre en œuvre les suggestions d'actions politiques énoncées ci-après. Néanmoins, pour être fructueuses la plupart de ces actions nécessiteront une collaboration entre un large éventail de parties prenantes.

La légende des tableaux est la suivante :



Gouvernements



Organisations de base



Tous les acteurs

¹ Les participants aux ateliers ont inclus : des représentants d'organisations de base, de la société civile et d'instituts de recherche, des groupes de réflexion, des experts en genre, des militants ainsi que des fondations (atelier du 27 avril) ; et des décideurs politiques, ainsi que des organisations internationales et régionales (atelier du 29 avril).

² Plus d'informations : https://www.ccdg.ecowas.int/wp-content/uploads/Feuille_de_Route_Fr-1.pdf

Recommandations générales

Les recommandations prioritaires générales présentées dans cette section ont pour objectif de contribuer à la réalisation de l'égalité femmes-hommes en Afrique de l'Ouest et devraient être mises en œuvre et généralisées dans divers secteurs et à tous les niveaux de gouvernement, ainsi qu'à travers l'engagement d'autres parties prenantes aux niveaux régional et local, dont la société civile et les médias.

Inclure le genre comme thème transversal, notamment avec la budgétisation sensible au genre



Tous les ministères devraient inclure l'égalité femmes-hommes comme thème transversal dans les politiques nationales de développement et conduire des politiques éducatives ambitieuses, notamment lorsqu'elles ciblent les jeunes et les personnes âgées, à la fois par l'éducation formelle et sociale, dans le but de les détourner des normes nocives



Les ministères des finances, de la planification et du développement économique devraient axer les politiques de reprise de l'économie post COVID-19 sur les secteurs les plus touchés par la pandémie, ceux dans lesquels les femmes sont majoritairement employées, notamment en poursuivant l'intégration des travailleuses du secteur informel dans l'économie formelle



Tous les ministères devraient reconnaître et prendre en compte le rôle effectif joué par les femmes dans la gestion de la crise de la COVID-19, en considérant leurs voix et leurs préoccupations dans les plans de redressement



Les ministères du genre devraient mettre sur pied des groupes de travail inter-agences auxquels participeraient tous les acteurs-clés impliqués dans les mécanismes nationaux sur l'égalité femmes-hommes, dans l'optique d'institutionnaliser la budgétisation sensible au genre



Les ministères du genre devraient renforcer les capacités des commissions budgétaires parlementaires en ce qui concerne la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre



Les organisations féministes et de la société civile devraient inciter les gouvernements à rendre davantage compte de leurs engagements en matière de budgétisation sensible au genre par des mécanismes de responsabilisation

Renforcer les cadres législatifs

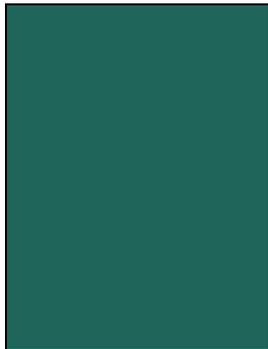


Les ministères du genre et de l'éducation devraient mettre en œuvre des lois qui répondent de manière holistique aux discriminations basées sur le genre et qui encouragent l'égalité



AFRIQUE DE L'OUEST

	<p>face aux opportunités, par exemple en pénalisant les pratiques néfastes (telles que le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines) et en veillant à ce que l'enseignement obligatoire soit bien respecté, y compris pour les filles enceintes souhaitant poursuivre leurs études</p>
<p>Renforcer les efforts de paix et de sécurité en tenant compte de la dimension genre</p>	<p> Les ministères de la défense, de la paix et de la justice devraient prendre en compte les besoins spécifiques des filles et des femmes dans les contextes de conflits, notamment au niveau de la gouvernance locale</p> <p> Les organisations de la société civile, en collaboration avec les organisations régionales et internationales, ainsi que les acteurs de développement, devraient impliquer les communautés touchées par les conflits dans les processus de dialogue pour remédier aux problématiques essentielles qui nuisent au développement des femmes, notamment à leur éducation, à leur santé et à leur autonomisation économique et politique</p>
<p>Soutenir les interventions transformatrices en matière de genre</p>	<p> Tous les acteurs de développement régionaux et nationaux, en collaboration avec le secteur privé et les organisations communautaires, devraient développer des programmes de formation spécialement dédiés aux hommes et aux garçons, ciblant également les chefs traditionnels et les femmes âgées, pour confronter les pratiques et comportements discriminatoires et mieux les combattre</p> <p> Tous les ministères, en collaboration avec les médias et les réseaux engagés de la société civile ouest-africaine, devraient mener des campagnes de sensibilisation mettant en valeur les filles et les femmes ainsi que leurs rôles dans la société, à la fois au niveau local et à plus grande échelle</p>
<p>Investir dans les données sur le genre</p>	<p> Tous les ministères, et surtout ceux qui sont responsables des programmes alimentaires et nutritionnels, devraient soutenir les efforts pour améliorer les mécanismes de collecte de données désagrégées par sexe sur lesquelles se fondent les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle</p> <p> Les unités statistiques des ministères de tutelle, les offices nationaux de statistique ainsi que d'autres acteurs du développement devraient renforcer les outils de collecte de données désagrégées par sexe pour suivre les progrès pour les femmes et les filles, et développer des indicateurs de mesure qui</p>



soient comparables pour améliorer la compréhension et le suivi de l'évolution des normes sociales



Les unités statistiques des ministères de tutelle, les offices nationaux de statistique ainsi que d'autres acteurs du développement devraient veiller à ce que les dispositifs de collecte de données considèrent l'intersectionnalité et incluent bien toutes les femmes

La santé, les violences faites aux femmes et l'autonomie reproductive des femmes

Cette section présente les actions politiques prioritaires considérées comme les plus importantes par les participants pour atteindre trois objectifs. Ils permettent d'améliorer la santé et l'autonomie reproductive des femmes, et d'éliminer les violences faites aux femmes.

Réduire le taux de mortalité maternelle



Les ministères responsables de la protection sociale devraient concevoir des outils de communication sur le changement comportemental des hommes et des femmes en matière de santé nutritionnelle et maternelle



Les ministères de la santé, en partenariat avec les donateurs et fondations du domaine de la santé, devraient renforcer les systèmes de soins primaires notamment les cliniques locales et les centres communautaires de santé, en leur allouant davantage de moyens et en dispensant à leurs équipes des formations en santé féminine et maternelle



Les ministères de la santé, les agences de santé publique et les organisations de base, en collaboration avec les établissements d'enseignement, devraient fournir aux filles et aux jeunes femmes des informations détaillées sur la santé maternelle, sur les précautions à prendre lors de l'accouchement, ainsi qu'en matière d'alimentation du nourrisson et de la mère durant la grossesse



Les ministères de la santé, en collaboration avec les organisations de base, devraient mener des campagnes de communication dans le respect des codes culturels au niveau local et qui génèrent une demande de services dans les domaines de la santé néonatale et maternelle, ainsi que de la santé nutritionnelle infantile



AFRIQUE DE L'OUEST

Fournir un accès sûr à la planification familiale



Les ministères de la santé et de l'éducation devraient mettre en place des lois qui abordent les discriminations liées au genre de manière holistique, par exemple en criminalisant les pratiques néfastes telles que le mariage précoce et la mutilation génitale féminine



Les ministères de la santé et de l'éducation devraient mettre en place des lois et des programmes qui offrent les mêmes opportunités, par exemple en assurant une éducation obligatoire, y compris pour les filles enceintes et les jeunes mères souhaitant poursuivre leur scolarité



Les ministères de la santé devraient améliorer l'accès à un large éventail de services médicaux essentiels, notamment pour les filles et les jeunes femmes, afin de promouvoir la santé reproductive



Les ministères de l'éducation devraient inclure un enseignement complet à la santé sexuelle et reproductive dans les programmes scolaires, en l'adaptant aux âges des apprenants



Les ministères de l'éducation et du genre (surtout les autorités locales et régionales), en collaboration avec les organisations de la société civile et les fondations, devraient mener des campagnes et des actions de sensibilisation dans les écoles et les universités et auprès des centres de jeunes sur la planification familiale et les méthodes contraceptives



Les unités statistiques des ministères de tutelle et les offices nationaux de statistique devraient renforcer la collecte de données sur la santé des femmes, notamment sur les capacités à évaluer leur degré d'autonomie dans la prise de décision concernant les informations et services de santé sexuelle et reproductive

Éliminer toutes les formes de violence sexiste, y compris les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants



Les ministères de la santé devraient établir un système de guichet unique pour les survivantes de violences fondées sur le genre, avec des services de conseil et un soutien psychologique



Les organisations féministes et de la société civile, ainsi que les acteurs non-étatiques tels que les organisations internationales/régionales, la communauté des donateurs et les organisations de base devraient renforcer les actions communautaires et s'engager auprès de l'opinion publique pour

transformer les normes sociales conduisant au mariage précoce, aux mutilations génitales féminines et à la violence conjugale



Tous les acteurs du développement, y compris les gouvernements, ainsi que les fondations et le secteur privé, devraient encourager les initiatives éducatives visant à modifier les perceptions et les pratiques afin de faire progresser la santé reproductive pour les femmes ; et ce, en ciblant les hommes, les femmes âgées ainsi que les chefs religieux et coutumiers qui soutiennent et pratiquent les mutilations génitales féminines

L'autonomisation économique et l'accès aux ressources des femmes

Cette section présente les actions politiques prioritaires identifiées par les participants pour réaliser les cinq objectifs en matière d'autonomisation économique des femmes et d'accès aux ressources productives et financières.

Comblent l'écart entre les sexes en matière de participation au marché du travail



Les ministères du travail et des affaires sociales devraient faciliter l'accès aux services de garde d'enfants, mettre en œuvre des conditions de travail flexibles et des politiques qui soutiennent les congés parentaux équitables et rémunérés



Les ministères de la planification, de l'infrastructure et de la technologie devraient investir dans les infrastructures et les technologies, y compris dans les foyers, qui réduisent et redistribuent les soins et travaux domestiques non rémunérés, par exemple l'électrification et l'amélioration de l'accès à l'eau



Les ministères de la planification et des finances, ainsi que ceux du travail et des affaires sociales, devraient instaurer des motivations fiscales en direction des entreprises qui recrutent des femmes qualifiées, y compris celles qui réintègrent le marché du travail notamment après un accouchement, afin de lutter contre les discriminations lors de l'embauche



Les ministères de l'éducation, du travail et des finances, en collaboration avec les organisations régionales, le secteur privé, la communauté des donateurs et les acteurs de la société civile, devraient conduire des campagnes de communication et encourager les hommes à devenir des agents du changement pour soutenir une transformation profonde et durable des attitudes vis-à-vis des femmes actives sur le marché du travail

Veiller à ce que les femmes aient accès à des emplois formels et à un meilleur statut d'emploi



Les ministères du travail et des affaires sociales devraient établir des systèmes de sécurité sociale pour les travailleurs de l'économie informelle, où les femmes sont surreprésentées



Les ministères des finances devraient développer des instruments et mécanismes de financement et garantir l'accès aux femmes à des dispositifs d'appui financier afin de développer leurs activités génératrices de revenus



Les ministères du travail et des affaires sociales devraient adopter une législation nationale pour garantir le droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale et encourager la divulgation publique des données de paie des employés pour améliorer la transparence salariale et combler l'écart salarial entre les sexes



Les ministères du travail et des finances, en partenariat avec le secteur privé et la communauté des donateurs, devraient instaurer des programmes de formation pour promouvoir la montée en compétences des femmes

Réduire la ségrégation fondée sur le genre dans les différents secteurs du marché du travail



Les ministères du travail et des affaires sociales devraient éliminer les lois qui interdisent aux femmes d'exercer certains emplois, notamment dans les secteurs majoritairement masculins, tels que la construction ou l'extraction minière



Les ministères de l'éducation devraient établir des programmes pour développer les compétences techniques des jeunes filles et garçons dès l'école primaire



Les ministères de l'éducation, en partenariat avec l'industrie et le secteur privé, ainsi que les organisations philanthropiques, devraient initier des programmes pour sensibiliser aux stéréotypes de genre comme, par exemple, l'ingénierie de formation sur le genre³



Les ministères du genre, en collaboration avec les organisations régionales, le secteur privé et les organisations de base, devraient travailler étroitement avec les chefs religieux et les conjoints pour assouplir les règles restrictives appliquées à chaque sexe, afin de cesser de stigmatiser le travail des femmes dans les secteurs

³ L'ingénierie de formation regroupe les différents processus mis en œuvre pour construire une action de formation, depuis l'analyse de la demande et des besoins de formation jusqu'à la conception et l'évaluation. L'ingénierie de formation sur le genre a été conçue par la Chaire UNESCO « Eau, Femmes et Décision » en 2017 et vise à faciliter la compréhension de l'approche genre en vue de son intégration dans les différents projets et programmes menés par le gouvernement en Côte d'Ivoire.

	<p>majoritairement occupés par les hommes comme l'industrie manufacturière, le bâtiment ou l'extraction minière</p>
<p>Accroître la part des femmes propriétaires de terres agricoles et d'autres biens</p>	<p> Les ministères de l'agriculture devraient instaurer un quota minimum pour la représentation des femmes dans les comités de gestion des ressources foncières et naturelles</p> <p> Les ministères des finances devraient supprimer le principe de l'autorisation obligatoire accordée par les maris aux femmes pour accéder à des crédits ou des emprunts</p> <p> Les ministères de l'agriculture, en coopération avec les ministères du genre, devraient fournir des services de vulgarisation et de conseil agricoles⁴ qui répondent aux besoins spécifiques des agricultrices</p> <p> Les ministères de l'agriculture, en collaboration avec les organisations internationales/régionales, les organisations de base et les médias, devraient changer les mentalités concernant la propriété foncière en sensibilisant les communautés locales sur l'importance du droit foncier pour les femmes et en éduquant les femmes sur leurs droits fonciers et l'accès aux ressources naturelles et productives</p> <p> Les ministères de l'innovation et les ministères des technologies de l'information et de la communication, en partenariat avec les ministères de l'agriculture et du secteur privé, les fondations et les organisations de la société civile, devraient développer des technologies et des équipements semi-autonomes qui allègent la charge de travail agricole des femmes, comme des broyeurs, des charrues à sous-sol et des sondes pour les sous-sols et l'eau</p>
<p>Encourager l'entrepreneuriat féminin</p>	<p> Les ministères du travail et de l'éducation devraient favoriser une éducation de qualité et des opportunités de formation pour les femmes par des mesures incitatives comme l'accès à des crèches et à des bourses d'études pour accroître leurs opportunités d'entrepreneuriat et améliorer leur employabilité</p>

⁴ Les services de vulgarisation et de conseil agricoles (AEAS) font référence à toute organisation des secteurs public ou privé (par exemple des ONG, des organisations d'agriculteurs, des entreprises privées, etc.) qui facilite l'accès des agriculteurs et des autres acteurs ruraux aux connaissances, à l'information et aux technologies, et leurs interactions avec d'autres acteurs ; et les aide à développer leurs propres compétences et pratiques techniques, organisationnelles et de gestion, afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur bien-être. Voir Christoplos, I. (2010), *Mobiliser le potentiel de la vulgarisation rurale et agricole*, FAO, Rome.



Les ministères de l'éducation, en collaboration avec les institutions financières et le secteur privé, devraient instaurer des programmes de développement des compétences, de mentorat formel et de parrainage pour les femmes et les entrepreneuses afin qu'elles développent leur connaissances financières, digitales et juridiques, ainsi que leur confiance managériale

La voix politique, le leadership et l'action des femmes

Cette partie présente les actions politiques prioritaires identifiées par les participants pour réaliser les quatre objectifs listés ci-dessous afin d'améliorer le leadership des femmes dans la sphère publique et politique.

Réaliser la parité femmes-hommes dans la représentation à tous les niveaux de leadership dans les fonctions publiques et politiques



Les parlements et les organes électoraux devraient s'assurer que les cadres juridiques qui protègent le droit des femmes à occuper des postes dans la fonction publique ou politique soient mis en œuvre



Les parlements et législatures devraient envisager l'adoption et la mise en œuvre de quotas de genre aux niveaux nationaux et infranationaux



Les parlements et les organes électoraux devraient établir des motivations financières pour les partis politiques afin qu'ils intègrent des cibles de genre pour améliorer la représentation des femmes dans leurs listes électorales



Les organisations de base et féministes devraient établir des programmes de formation et de mentorat et appuyer la mise en réseau des femmes, surtout des jeunes femmes, afin de les encourager davantage à se porter candidate, et leur fournir de l'information sur les lois électorales et les procédures



Tous les partis politiques devraient répondre aux besoins en matière de déplacements et de garde d'enfants pour aider les femmes candidates à construire leur base électorale, tandis que les ministères des gouvernements devraient offrir un soutien similaire aux femmes employées pour les aider à s'acquitter efficacement de leurs fonctions officielles



Les unités statistiques des ministères de tutelle devraient développer des indicateurs pour suivre l'état d'avancement des engagements pris dans le domaine du genre par les différents ministères et faire appliquer des mesures budgétaires si l'objectif n'a pas été atteint



AFRIQUE DE L'OUEST

	 <p>Les réseaux parlementaires, avec les organes électoraux et les partis politiques, ainsi que les organisations de base, devraient développer une base de données de femmes qualifiées issues à la fois des zones urbaines et rurales pour faciliter l'identification de femmes susceptibles d'être désignées pour occuper des postes à haute responsabilité</p>
<p>Atteindre une participation égale des femmes et des hommes dans tous les aspects de la vie publique et politique</p>	 <p>Les parlements et les organes électoraux devraient réviser les procédures de vote en s'assurant qu'elles garantissent l'égalité entre femmes et hommes</p>  <p>Les réseaux parlementaires, les organes électoraux et les partis politiques devraient conduire des campagnes de sensibilisation des électeurs, en ciblant les femmes, pour les informer des procédures d'inscription sur la liste électorale et de la localisation des bureaux de vote</p>  <p>Les gouvernements, les écoles, les organisations internationales et régionales, les organisations de la société civile, les fondations et les médias devraient collaborer pour promouvoir des messages positifs sur la participation des femmes en politique et modifier les perceptions liées au rôle défini pour chaque sexe dans la vie publique et en politique, notamment en mettant en valeur des parcours de femmes qui réussissent</p>
<p>Éliminer la violence politique fondée sur le genre</p>	 <p>Les ministères de la santé devraient adapter les lois et politiques en vigueur en matière de violences faites aux femmes en incorporant des mesures spécifiques pour assurer la protection des candidates durant et après les élections</p>  <p>Les parlements devraient collaborer avec les partis politiques pour qu'ils appliquent leurs politiques et leurs pratiques pour lutter contre les violences faites aux femmes en période électorale</p>  <p>Les gouvernements, les réseaux parlementaires, les organisations de la société civile et les médias devraient collaborer pour sensibiliser aux violences sexistes dans le domaine politique et ainsi changer les comportements et les normes</p>
<p>Intégrer systématiquement une perspective de genre dans tous les efforts de paix</p>	 <p>Les ministères de la défense et de la paix devraient renforcer le leadership des femmes en donnant à la société civile et aux organisations de défense des droits des femmes une voix significative et une représentation égale dans les négociations nationales et internationales afin qu'elles puissent influencer</p>



AFRIQUE DE L'OUEST

et de sécurité et valoriser la participation des femmes dans ces processus sur un pied d'égalité avec les hommes

l'élaboration des politiques et contribuer aux processus de consolidation de la paix



Tous les ministères devraient s'assurer du soutien des institutions étatiques pour transposer à grande échelle les initiatives communautaires locales qui s'efforcent de répondre aux besoins des populations vulnérables et notamment des jeunes filles



Les ministères de la défense et de la paix, les parlements et les législatures, ainsi que les organisations régionales et internationales, devraient renforcer le rôle important joué par les femmes dans les négociations de paix à travers la ratification et la mise en œuvre efficace de la résolution 1325 des Nations Unies, afin de remédier aux causes profondes de l'insécurité croissante en Afrique de l'Ouest